

|||||

avril

#19

mai 2026

|||||

FRÉQUENCE

Cenon



Vibrations

Le vélo :
un levier pour
la qualité de vie

p18

Décryptage

Toute l'info, l'actu
et vos démarches,
à portée de main

p9

En vedette

Loubna Aftati,
directrice de l'Ecole
municipale de musique

p22

#vivreacenon



OURS

Fréquence Cenon #19
magazine municipal de la Ville de
Cenon (Gironde)
#19 | avril - mai 2026

Edité par la mairie de Cenon
1 avenue Carnot - CS 50027
33152 CENON CEDEX

Directeur de la publication :
Maire de Cenon
Conception, coordination,
rédaction, photographies,
distribution :
Direction de la communication
Rédaction :
Jonathan Piquemal (page 20)
Photographies :
Alexandre Gelinaud - Ville de Cenon
(sauf indication)
Mise en page : Patricia Birkui
Impression sur papier PEFC
à 14 500 exemplaires par l'imprimerie
LAPLANTE (Mérignac 33)
Dépôt légal à parution.
ISSN : 2490-6050.

Où trouver Fréquence Cenon

Directement dans votre boîte aux
lettres. S'il ne vous a pas été distribué,
avertissez-nous :
T. 05 57 80 70 00
| communication@cenon.fr

Vous le trouverez également dans un
accueil public. Vous pouvez lire et/ou
écouter Fréquence Cenon en version
numérique sur le site internet
| cenon.fr

Prochaine parution : juin 2026

Horaires mairies

Maison citoyenne

11-13 avenue Schwob
- Lundi, mardi, mercredi et vendredi
en ouverture continue : 9h-17h30
- Jeudi : 13h30-18h30

Hôtel de ville

1 avenue Carnot
- Du lundi au vendredi :
9h-12h30 et 13h30-17h00
- Jeudi : 13h30-17h00

Serveur vocal unique :
05 57 80 70 00
info@cenon.fr

+ cenon.fr
tant à y faire



1



2



3



4



5



@villedecenon #vivreacenon



1

Samedi 31 janvier, se déroulait la 78^e édition du **Repas des aînés** offert par la Ville et le CCAS. Plus de 600 gourmets se sont régalés grâce au traiteur Les inspirés. En complément, 185 colis ont été distribués aux personnes ne pouvant pas se déplacer. Chargé de l'ambiance musicale, Smoking tropical a déclenché moults sourires et déhanchés ! Merci aux agents volontaires du CCAS, du SSIAP, de la police municipale, etc. qui ont contribué à la réussite de cette journée.

2

Pour sa première participation à la compétition, l'équipe de Nationale 10 ans et plus de l'**US Cenon gymnastique sportive** a créé l'événement en remportant, le 18 janvier, le championnat départemental. 5 jeunes filles en or pleines de promesses, à qui la Ville a rendu hommage le 17 février. Bravo à Youna Visonneau, Clémence Recappe, Elia Blanc Robert, Anna Coutus, Joy Damour, à leurs coachs Mayder Kargulewicz et Josepha Madrid, au président du club Dominique Kargulewicz.

3

Spectacles, stages, médiations culturelles dans les écoles : du 17 janvier au 27 février, Cenon est entré pleinement dans la danse. Organisé par la Ville en partenariat avec Musiques de nuit et l'OCAC, ce « **Mois de la danse** » a mis en lumière une diversité d'esthétiques chorégraphiques (contemporain, afro, classique, heels, hip-hop, k-pop), pour mieux démocratiser les pratiques et soutenir la création.

4

Les 14 et 15 février, la section **US Cenon Twirling** et le comité départemental de la Gironde ont organisé les championnats départementaux National 3 à Cenon. Durant ces deux jours, les compétiteurs et compétitrices venus des départements 24, 33, 40 et 47, se sont succédé au gymnase de la Morlette. Une belle occasion de (re) découvrir ce sport à la fois intense et artistique, qui allie la rigueur de la gymnastique, la beauté de la danse avec un bâton.

5

« La poésie, c'est le plus joli surnom que l'on donne à la vie » (Jacques Prévert). Le mois de mars n'a pas manqué de vie puisque, tel un écho au thème national « La liberté. Force vive déployée », la poésie s'est exprimée sous toutes les formes : à l'oral, à l'écrit, en langue des signes, en langues étrangères, accompagnée par des claquettes, illustrée en calligraphie... En avril, le **Printemps des poètes** joue les prolongations avec « l'Opéra des bébés », en partenariat avec l'Opéra national de Bordeaux (lire p. 23).

6

L'alimentation, le rapport aux écrans, la fratrie, le sommeil de son enfant, l'épuisement parental... tels sont les sujets déjà abordés lors d'un **Café des parents**. Rendez-vous est donné le dernier mardi du mois (hors vacances scolaires), à 17h30 à la Maison des associations. La parole circule entre parents et professionnels (thérapeute, infirmière, etc.). Sur place, une garde d'enfants est prévue et un interprète peut intervenir sur demande préalable au 06 03 61 46 25.



6

Édito

Chères Cenonnaises, chers Cenonnais,

Vous m'avez accordé une nouvelle fois votre confiance pour conduire l'action municipale et je tiens à vous en remercier sincèrement. J'aborde ce nouveau mandat avec détermination, entouré d'une équipe renouvelée. Ensemble, nous poursuivrons les projets engagés, répondrons aux défis du quotidien et préparerons l'avenir de notre ville.

Au fil des années, une conviction s'est renforcée : l'action publique doit rester proche, lisible et utile. C'est dans cet esprit que nous continuerons d'agir pour améliorer les services, renforcer la solidarité et accompagner les transitions écologique, énergétique, sociale, économique, démocratique et numérique.

Le dossier de ce numéro est consacré à une question essentielle : comment s'informer, accéder à ses droits et effectuer ses démarches à Cenon. À l'heure où le numérique prend une place croissante, nous savons que chacun ne dispose pas des mêmes repères ni des mêmes facilités. La Ville maintient donc des accueils, développe l'accompagnement et propose des outils en ligne afin que chacun puisse accéder au service public.

La création d'un registre des personnes vulnérables illustre cette volonté d'être attentifs aux habitants les plus fragiles. Il permettra de mieux repérer et accompagner les personnes isolées vivant à domicile en cas de crise majeure. Dans le même esprit de prévention, après le violentomètre diffusé pour repérer les violences intrafamiliales, Cenon et ses partenaires développent de nouveaux outils : un harcèlementomètre pour les élèves et un respectomètre pour les entreprises.

La participation citoyenne demeure également au cœur de notre action. La Ville renouvelle son Conseil des sages et invite les Cenonnaises et Cenonnais de 58 ans et plus à rejoindre cette instance pour contribuer aux décisions sur les grands enjeux d'intérêt général.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Jean-François Egron
Maire de Cenon



p2

Replay

Repas des aînés / US Cenon gymnastique sportive
Mois de la danse / Twirling bâton
Printemps des poètes / Café des parents

p5

Dépêches



p9

Décryptage

Toute l'info, l'actu et vos démarches,
à portée de main

p14

Vibrations

Les compétences territoriales
Conseil municipal des enfants
Le vélo en ville

p20

Rétrospective

Militants communistes
et martyrs de la Résistance



p22

En vedette

Loubna Aftati, directrice de l'EMM

p23

Au programme

p26

Tribunes politiques

Démocratie participative

Comités consultatifs : appel à candidatures

Vous habitez à Cenon et vous souhaitez partager votre expérience et vos bonnes idées pour la commune ? Pour vous permettre de participer pleinement à la vie locale, la Ville a créé en 2021 des comités consultatifs, qui en ce début de mandat doivent être renouvelés.

Outils de dialogue et d'aide à la décision, ces instances citoyennes sont composées d'habitants volontaires chargés de mener des études ou de partager leur avis et propositions sur des sujets d'intérêt général qui leur sont confiés par le Maire.

Participer à ces comités, c'est aussi mieux comprendre le fonctionnement de la collectivité, au contact des services municipaux que vous pourrez être amenés à rencontrer en fonction des projets.

Conseil des sages : candidatez avant le 31 mai 2026

Forts de leur expérience et de leurs compétences, et en accord avec la lettre de mission confiée par le Maire, les Sages peuvent être amenés à donner leur avis ou participer à des actions allant dans le sens du lien social et de la solidarité. Voici quelques actions qui ont été menées lors du précédent mandat :

- repérage et accompagnement des personnes âgées isolées,
- co-construction d'une balade à la découverte du bas Cenon,
- ateliers théâtre dans le cadre de la Quinzaine de l'égalité,
- comité citoyen d'étude des Budgets participatifs, etc.

Nombre de sièges à pourvoir : 24

Pour candidater, il vous suffit de répondre aux critères suivants : être âgé(e) de 58 ans et plus, résider à Cenon, être disponible.

Adresser votre lettre de motivation + copie pièce d'identité + justificatif de domicile de -3 mois :

- par courrier à :
Mairie de Cenon - Pôle proximité démocratie locale et citoyenne
1 avenue Carnot - CS50027 - 33152 Cenon Cedex
- par mail à jeparticipe@cenon.fr

Transition écologique

Le comité consultatif sur la transition écologique va lui aussi être prochainement renouvelé.

Plus d'informations à venir sur jeparticipe.cenon.fr



Services publics

Conseils municipaux

Les conseils municipaux se déroulent à 18h, en salle du Conseil municipal. Ils sont ouverts au public et les séances peuvent être suivies en direct sur cenon.fr.

Prochaines dates :

- Vendredi 3 avril : ce conseil municipal sera consacré au rapport d'orientation budgétaire (ROB) et aux délibérations financières, ainsi qu'à la désignation des élus au sein des différents organismes et commissions.
- Lundi 27 avril : vote du budget primitif.

Retrouvez les ordres du jour sur cenon.fr et les comptes-rendus vidéo sur la chaîne YouTube de la Ville.

Registre des personnes vulnérables

Le registre "plan canicule" s'élargit aux personnes vulnérables.

Vous êtes une personne âgée ou en situation de handicap ? Vous êtes isolé ? Vous vivez à votre domicile ? Inscrivez-vous sur ce nouveau registre.

En cas de déclenchement d'une crise majeure (canicule, inondation, crise sanitaire...) par les services de l'Etat ou des collectivités territoriales, vous pourrez être appelé par des agents du CCAS ou de la Ville

de Cenon pour évaluer votre situation et, si besoin, intervenir.

Pour vous inscrire, deux possibilités :

- vous rendre au CCAS pour retirer un formulaire papier,
- remplir le formulaire en ligne : cenon.fr/demarches/assistance-ccas.

Si vous n'êtes pas directement concerné par ce dispositif, peut-être qu'une personne de votre entourage (famille, voisin) en a besoin : pensez-y et invitez-la à s'inscrire.

Point Info Vacances à La Colline

Envie de partir en vacances en famille ou de permettre à vos enfants de profiter de colonies ? Jusqu'au 23 juin, le Centre social et culturel La Colline vous accompagne dans vos démarches pour bénéficier des aides financières de la CAF et

préparer vos projets de vacances (calculer votre budget, réserver votre séjour, etc.).

Permanence tous les mardis de 9h30 à 12h.
Sur rendez-vous uniquement au 05 57 77 90 30.

Recensement citoyen dès 16 ans

Le recensement citoyen est obligatoire. La démarche s'effectue en mairie ou sur services-public.fr.

- Né français : à partir de votre 16e anniversaire, vous avez trois mois pour vous faire recenser. Passé ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans.
- Naturalisé : si vous êtes devenu français entre l'âge de 16 et 25 ans, vous devez vous faire recenser dans le mois qui suit l'obtention de la nationalité française.

Après avoir fait votre recensement citoyen :
• vous obtenez une attestation

de recensement. Ce document est indispensable pour vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat) ou à un concours administratif, • vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire. Cette obligation cesse à partir de votre 25^e anniversaire, • vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18^e anniversaire.

Vie associative



Balades urbaines et insertion

Les balades de l'Alternative urbaine Bordeaux reprennent le 16 mai et sillonnent plusieurs quartiers en mutation des communes de Bordeaux, Cenon, Lormont, Floirac, Bègles, Pessac et Mérignac. Le visiteur est guidé par un ou une « éclairceuse urbaine ».

Ces guides sont inscrits dans un programme d'insertion et formés à la médiation culturelle : un métier tremplin et un accompagnement pour retrouver le chemin de l'emploi. Le tarif aux balades commentées est libre.

Parcours et inscriptions : bordeaux.alternative-urbaine.com

Jouer aux échecs

L'Echiquier tressois et des coteaux bordelais anime un club d'échecs ouvert à tous, quel que soit son âge et son niveau : du débutant au joueur confirmé.

Cours jeunes et adultes : le mercredi, 14h - 16h, à l'école René Cassagne. Tarif : de 68 à 99 €. Prix des licences minoré en fonction de la date d'inscription. 1^{er} essai gratuit. Renseignements : echiquiertressois.fr
06 99 62 48 40.

Environnement



Panneaux photovoltaïques au Loret



Les avez-vous vus ? Au domaine du Loret, les toits du complexe aquatique Elodie Lorandi, les tribunes du complexe footballistique et le bâtiment technique sont recouverts de panneaux photovoltaïques. La Ville n'attend plus que le feu vert de Enedis, propriétaire du réseau électrique, pour lancer la production de son énergie verte.

Avec ce dispositif, Cenon est la première ville métropolitaine à déployer une

autoconsommation collective avec revente. Techniquement, la production des panneaux solaires est consommée par chaque bâtiment, faisant diminuer leur facture énergétique de 33%. Les jours d'ensoleillement, quand la quantité produite est supérieure à la consommation, le surplus est réinjecté dans le réseau électrique d'Enedis, puis sur le plan financier, défacturé des autres bâtiments de la ville.

Jardinons Cenon

Le concours « Jardinons Cenon » concerne les jardins, balcons et terrasses fleuris, mais aussi les espaces cultivés. Ce concours amical et sa remise de prix sont l'occasion de remercier les habitants qui par leurs potagers, plantations florales, arbustes, jardinières, vergers embellissent la ville. A noter que le jury porte une attention particulière aux efforts engagés par les participants pour favoriser le développement de la biodiversité.

Inscriptions sur cenon.fr ou par courrier du 2 au 31 mai. Visite du jury en juin.



PRU Palmer

Les écoles maternelles se redessinent

Le programme de rénovation urbaine du haut Cenon prévoit le passage de trois à deux écoles maternelles sur le quartier. Le projet repose sur :

- la réhabilitation et l'extension de 4 à 8 classes de l'école maternelle Fournier (livraison à l'automne 2026). Durant les travaux, les élèves sont accueillis sur le site de l'école Poulbot,
- la construction d'une école neuve de 8 classes, avenue Aristide Briand à côté de la Maison des sports (ouverture à l'automne 2027),
- la fermeture et la désaffectation de l'école maternelle Pergaud à l'automne 2026.

Dès l'automne 2026, sous réserve des mesures de carte scolaire prises par l'Education nationale, l'affectation des élèves de maternelle s'effectuera comme suit :

- Fournier accueillera en plus de ses effectifs, ceux de Pergaud,
- Daudet accueillera en plus de ses effectifs, le dispositif « toute petite section » de Pergaud.

Puis, à l'automne 2027, les effectifs de Daudet gagneront la nouvelle école maternelle « Palmer ».

Vie économique

Facteur d'instruments : « Moulins à vents »

A son atelier, Pierre Boisdevesy propose l'entretien et la réparation d'instruments à vent : saxophone, clarinette, flûte traversière, trompette, trombone, etc... Bon à savoir : des instruments à vent sont disponibles à la location ou à la vente. Plus d'infos sur : moulinsavents03.com

Ergothérapeute

Ergothérapeute en équipe mobile spécialisée Parkinson, Audrey Flécharde étend sa spécialité à l'accompagnement des enfants, adolescents et leurs parents, ainsi que des personnes âgées. Elle rencontre les patients à leur domicile les vendredis après-midi et les samedis. Ces séances sont soumises à une prescription médicale rédigée par le médecin traitant ou un spécialiste.

Renseignements : doctolib.fr/ergotherapeute/cenon/audrey-flecharde



Prévention

Harcèlomètre et respectomètre : deux nouveaux outils d'auto-évaluation

En 2021, au sein de son Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), la Ville de Cenon a distribué aux partenaires recevant du public, ainsi qu'aux pharmacies et cabinets médicaux, un violentomètre*.

Cet outil d'auto-évaluation (voir ci-contre) aide à repérer les comportements violents et de mesurer si la relation de couple est saine ou au contraire, violente. Le violentomètre est aussi consultable et téléchargeable en 8 langues sur cenon.fr/violences.

Aujourd'hui, la prévention se porte sur le harcèlement en milieu scolaire.

Dans quelques semaines, un harcèlomètre va être distribué aux élèves de la ville : écoles communales, collèges et lycée.

Sur le modèle du violentomètre, il permet en 24 questions rapides de repérer les comportements violents et de mesurer si l'on est dans une situation de respect ou au contraire victime de harcèlement. On retrouve également dans ce document : les sanctions encourues par les harceleurs, les numéros d'urgence, les contacts d'associations d'écoute de proximité.

De son côté, le Club des entreprises de Cenon a sollicité le CLSPD pour développer un respectomètre en entreprise. Le projet a remporté le prix « Talent d'or » lors de la soirée Talents des Territoires organisée par la Chambre de commerce et d'industrie Bordeaux Gironde.

Cet outil d'auto-évaluation permettra là aussi de voir quel comportement est approprié ou non et de savoir quelle réponse légitime apporter. Il sera présenté à la soirée « Rencontre avec les entreprises », le 2 juin au Rocher de Palmer.

Pour rappel, le CLSPD, sous la présidence du Maire, réunit les acteurs du territoire prenant part à l'application des politiques de sécurité et de prévention de la délinquance, soit plus de 80 partenaires : représentants de la Préfecture, de la Police Nationale, de la justice, associations locales de prévention, de la jeunesse, d'aide aux victimes, bailleurs sociaux, collèges et lycée de la commune, etc.

Il est composé de deux groupes de travail (Tranquillité publique et Accompagnement Jeunesse et Famille), eux-mêmes constitués de 9 cellules de veille parmi lesquelles : la lutte contre les violences (notamment intra-familiales), les addictions, le décrochage scolaire, les atteintes aux biens, à l'espace public et à la tranquillité.

** Lancé en 2018 par l'Observatoire parisien des violences faites aux femmes, l'Observatoire des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis et l'association en Avant Toutes.*

PROFITE	Ta relation est saine quand il...	1	Respecte tes décisions, tes désirs et tes goûts
	2	Accepte tes amies, amis et ta famille	
	3	A confiance en toi	
	4	Est content quand tu te sens épanoui	
	5	S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble	
	6		
VIGILANCE, DIS STOP !	Il y a de la violence quand il...	7	Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose
	8	Rabaisse tes opinions et tes projets	
	9	Se moque de toi en public	
	10	Est jaloux et possessif en permanence	
	11	Te manipule	
	12	Contrôle tes sorties, habits, maquillage	
	13	Fouille tes textos, mails, applis	
	14	Insiste pour que tu lui envoies des photos intimes	
	15	T'isole de ta famille et de tes proches	
	16	T'oblige à regarder des films pornos	
PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE	Tu es en danger quand il...	17	T'humilie et te traite de folle quand tu lui fais des reproches
	18	"Pète les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît	
	19	Menace de se suicider à cause de toi	
	20	Menace de diffuser des photos intimes de toi	
	21	Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe	
	22	Te touche les parties intimes sans ton consentement	
	23	T'oblige à avoir des relations sexuelles	
	24	Te menace avec une arme	



Décryptage

Toute l'info, l'actu et vos démarches, à portée de main

À l'ère du tout-numérique, s'informer et accomplir ses démarches se fait de plus en plus en ligne.

Site internet, réseaux sociaux, lettre d'information... la Ville de Cenon s'appuie sur de nombreux outils pour garantir un accès clair et fiable à l'information publique et à l'actualité de la commune et de ses partenaires.

Parce que le numérique n'est pas maîtrisé par tous, la Ville développe aussi des solutions de proximité : médiateurs pour accompagner les usagers, espaces numériques pour apprendre, accueils municipaux pour être guidé.

Une offre de services, en ligne et sur place, pour faciliter l'accès aux droits et maintenir le lien avec les habitants.

S'informer sur cenon.fr

Vous vous posez une question ? Votre premier réflexe : consulter cenon.fr.

Actualités, démarches en ligne, infos pratiques, agenda, annuaire des associations... le site internet de la Ville rassemble les informations qui facilitent votre quotidien et vous permettent de connaître les activités dans la ville.

La rubrique « Ma ville et moi » présente les missions de la Ville. Dans « Démarches », plus de 60 actions peuvent être réalisées en ligne (inscription scolaire, renouvellement d'une pièce d'identité, signalement d'un incident...)

« Ma Mairie » est la rubrique dédiée à la vie municipale (élus, budget de la collectivité, délibérations, offres d'emploi...).

Le site permet aussi de vous impliquer dans les projets : proposer ou voter pour un projet du budget participatif, s'engager dans l'une des instances citoyennes, dans « Je participe ».

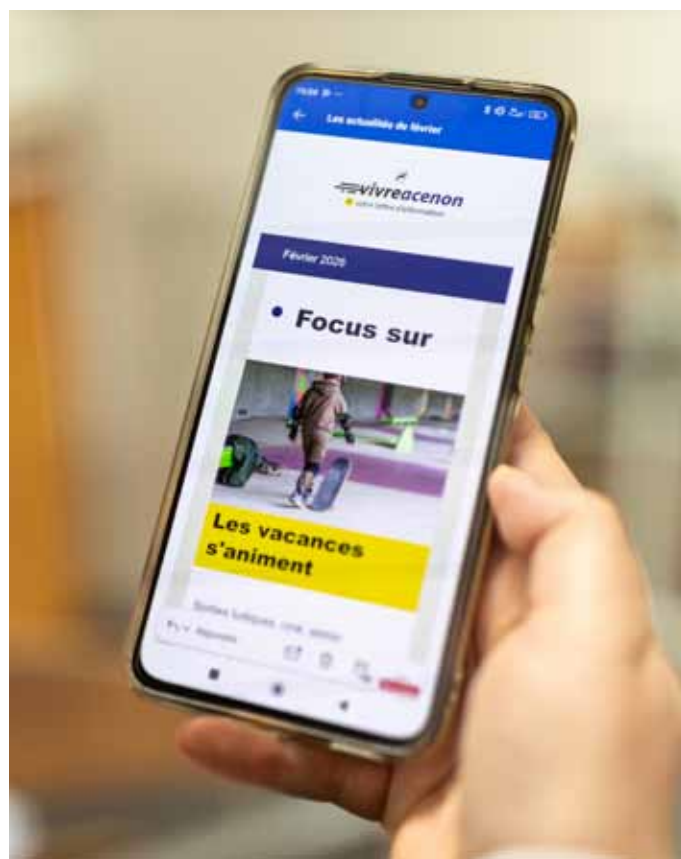
Pour (re)découvrir les lieux, équipements et grands projets, « Découvrir Cenon » est à votre disposition.

L'actu est concentrée dans « A la une » : actualité de fond, agenda, magazine municipal, inscription à la lettre d'info.

Pour prendre contact avec les services municipaux, utilisez le bouton « Contactez-nous » situé en bas de la page d'accueil.

Retrouvez également en ligne des sites thématiques pour :

- la ludo-médiathèque La Lettre
- le complexe aqualudique Elodie Lorandi
- la billetterie de l'espace Simone Signoret
- la plateforme de participation citoyenne Je participe



S'abonner à la lettre d'information

Chaque mois, recevez directement dans votre boîte mail un concentré d'actualité pour ne rien rater des dernières nouvelles cenonaises. Abonnez-vous sur cenon.fr/lettre-info.

Echanger sur nos réseaux sociaux

Facebook : événements, associations, sport, et tout ce qui rythme la vie locale.

Instagram : Cenon et son actualité en images.

LinkedIn : l'actualité professionnelle de la mairie et de ses partenaires.

YouTube : Cenon en action. Découvrez en vidéo tout ce qui fait vibrer la ville sur notre chaîne.



L'info s'affiche

Plus d'une trentaine de panneaux d'affichage, répartis dans la ville, présentent les principales campagnes d'information de la collectivité.

A ne pas confondre avec les publicités !



Lire ou écouter votre n° de Fréquence Cenon

Le magazine municipal vous est adressé directement dans votre boîte aux lettres 5 fois par an. Le magazine est consultable en ligne, et disponible en version audio enregistrée par O2 radio. Les numéros couvrent les périodes : février-mars / avril-mai / juin-juillet-août / septembre-octobre / novembre-décembre-janvier.



4 écrans lumineux diffusent en continu une information brève, sous forme d'affiche et de vidéo.

Les journées d'informations

Fêtons Cenon

Organisé en septembre, « Fêtons Cenon, le festival des associations » réunit tous les deux ans près de 80 exposants. Vitrine du dynamisme associatif local, c'est l'occasion pour le public de trouver des informations, de s'inscrire à des activités ou de s'engager dans la vie citoyenne.

Village des extra-scolaires

À la rentrée de septembre, la Cité éducative de Cenon positionne devant des écoles, un village rassemblant les services municipaux, les partenaires de l'accompagnement scolaire, du périscolaire, de la culture, du sport, pour faciliter l'accès aux offres proposées autour du parcours éducatif de l'enfant.

Accueil des nouveaux Cenonnais

Une fois par an, l'équipe municipale de Cenon fête l'arrivée des nouveaux habitants. Une réception pour mieux connaître la ville, ses projets, ses équipements, ses services, clôturée par un temps convivial.

Conseils de quartier

Proposés deux fois par an dans quatre grands secteurs de la ville, les conseils de quartier sont un lieu d'écoute et de dialogue entre les élus et les habitants, abordant tous les aspects de la vie quotidienne dans la commune et du quartier plus particulièrement, ainsi que les grands projets en cours.



A l'heure du tout numérique, la Ville de Cenon conserve des accueils physiques et humanisés.

Maison citoyenne, Hôtel de ville : deux accueils de proximité

Que vous résidiez dans le bas ou le haut Cenon, la Maison citoyenne est le point d'entrée à privilégier pour toutes vos démarches, en particulier celles relatives à l'état civil : naissance, livret de famille, PACS, mariage, notamment. L'accueil de l'Hôtel de ville instruit toutes démarches hors celles relatives à l'état civil.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Véritable outil de mise en œuvre de la politique sociale de la Ville, le CCAS informe, oriente ou accompagne tous les Cenonnais sur les droits sociaux, le maintien à domicile des aînés, les demandes d'aides, etc.

Info Jeunes de Cenon (IJ)

L'IJ et son animateur « promeneur du net » renseignent et accompagnent les 10 - 30 ans sur tous les aspects de leur vie quotidienne.

Pôle funéraire Saint-Paul

Déclaration de décès, renouvellement et achat de concession, demande de devis pour une prestation de fossoyage, recherche de défunt, etc. s'effectuent au cimetière Saint-Paul.

Relais numériques Pixel et Mallarmé

Lire p. 13

Service de médiation sociale

Les médiateurs sont à l'écoute pour faciliter et améliorer le quotidien des administrés : démarches administratives en ligne, sorties culturelles, animations, etc.

Urbanisme

Le service de l'urbanisme instruit et assure le suivi de l'ensemble des dossiers relevant des autorisations d'occupation des sols, de l'aménagement et de la planification urbaine.

Relais petite enfance (RPE)

Le RPE informe les familles sur les modes d'accueil (assistantes maternelles, crèches).

Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

Le LAEP est un lieu d'écoute et de parole, dédié aux rencontres, aux échanges et aux jeux, ouvert aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte de la famille.

Maison Beausite

Espace parents-enfants pour jouer, bouger, imaginer, manipuler.

Maisons du projet

Les Maisons du projet Palmer et Joliot-Curie informent sur les projets de renouvellement urbain.

Maison des associations

Sur place, le service municipal Développement associatif s'emploie à soutenir la création et le développement d'associations afin d'étendre le panel d'activités proposé aux Cenonnais.

Maison des sports

S'y trouvent la direction des sports chargée de mettre en œuvre la politique sportive municipale, la Maison sport-santé, ainsi que le club omnisports US Cenon.

Retrouvez toutes les coordonnées et les horaires d'accueil sur cenon.fr

Dans certains accueils, des écrans télé diffusent des infos. Pour rendre votre attente utile.





Lilian Beaugendre, médiateur numérique à la Maison France services

"France services" est un label de l'Etat. Il existe 2 800 Maisons France services sur le territoire, dans lesquelles vous avez accès à 12 partenaires nationaux : allocations familiales, assurance retraite, assurance maladie, chèque énergie, Finances publiques, France titres, France Travail, France Rénov', La Poste, Urssaf, MSA, et point-justice.

La Maison France services de Cenon a ouvert en novembre 2024, au sein des locaux du PIMMS (Point d'information médiation multi services). J'y accompagne les usagers dans leurs démarches administratives : déclaration de revenus, demande d'allocation, de carte grise, gestion du compte Ameli, dossier retraite, remboursement de soins, rénovation énergétique, etc.

Une grande partie des personnes accueillies rencontre des difficultés avec l'outil numérique. Accompagner, venir en aide à des personnes qui n'ont jamais touché de clavier d'ordinateur par exemple, est très motivant. Les écouter, prendre en compte leurs demandes et surtout adapter mon langage pour le rendre compréhensible est essentiel. Les bénéficiaires apprécient cette assistance qui a pour objectif de les aider à devenir progressivement autonomes dans l'utilisation des outils numériques. La Maison France services dispose d'ailleurs d'un point numérique où sont proposés des ateliers ouverts à tous, quel que soit son niveau de familiarité avec l'outil informatique. Equipé de poste de travail, d'ordinateurs et d'une imprimante, cet espace est, pour les plus familiers, en accès libre.

En tant que médiateur numérique, je peux dire qu'avec la dématérialisation des démarches administratives, la maîtrise des outils numériques est devenue indispensable à notre vie quotidienne, surtout pour accéder aux services publics et aux droits auxquels nous pouvons prétendre.

Maison France services : 89 avenue Jean Jaurès

Sur rendez-vous :

- du lundi au jeudi : 9h30-12h30 / 13h30-17h00
- vendredi : 9h-12h30 / 13h30-16h



Camille Steff, responsable des espaces de médiation numérique Pixel et Mallarmé

Ces trois dernières années, la Ville a accentué sa politique d'accompagnement aux démarches en ligne, afin que les Cenonnais peu à l'aise avec les outils numériques ou ne disposant pas d'équipement informatique, ne soient privés de l'accès aux droits auxquels ils peuvent prétendre. 80 % des démarches s'effectuent en ligne. Or selon vie-publique.fr « près de la moitié des Français (44%) rencontrent des difficultés pour réaliser leurs démarches en ligne : peur de se tromper, incompréhensions... Une minorité d'entre eux (11% seulement) manquent de compétence numérique (on parle également d'illectronisme). »

En réponse, la Ville dispose de deux espaces numériques : le Pixel (depuis 2007, ex Cyberbase) et Mallarmé qui a ouvert en mai 2025. Quatre agents y sont déployés. Ils assistent les administrés dans leurs démarches en ligne et les accompagnent dans le développement de leurs connaissances numériques.

Tout au long de l'année, nous proposons des ateliers consacrés à la découverte et à la maîtrise de l'informatique : utilisation d'un ordinateur, création et gestion d'une adresse électronique, initiation au traitement de texte ou encore prise en main d'une tablette ou d'un smartphone. Des activités comme la création de cartes de vœux, l'initiation au montage photo / vidéo et l'usage d'une imprimante 3D viennent élargir notre offre d'apprentissages.

Pour renforcer l'inclusion numérique sur tout le territoire, nous allons également vers les usagers. Les lundis, deux médiateurs numériques sont présents dans les accueils de l'Hôtel de ville et de la Maison citoyenne. Ils assistent le public dans ses démarches en ligne et l'invitent à se rendre dans nos espaces numériques pour gagner en autonomie.

En 2025, nous avons accompagné plus de 4 500 administrés.

Pixel : 11 rue du 8 mai 1945 (Maison des associations)

Mardi : 9h30 - 12h30 - Mercredi : 9h30 - 12h30 / 14h - 17h30

Vendredi : 10h - 12h / 14h - 17h30

Espace Mallarmé : 5 rue Mallarmé

Lundi, mercredi et jeudi : 9h30-12h / 14h-17h30

Compétences des collectivités territoriales : **qui fait quoi ?**



Logement, action sociale, urbanisme, environnement, aménagement du territoire, développement économique, culture, sport, tourisme, mobilité... Dans tous ces domaines, les collectivités territoriales interviennent. Chacune agit selon des compétences qui lui sont propres, en complément de celles de l'État.

● Qu'est-ce qu'une commune ?

Premier échelon de la démocratie locale, la commune est la collectivité la plus proche des habitants. Elle constitue leur cadre de vie quotidien.

Dotée d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière, elle gère de nombreux services et équipements utiles à la vie de tous les jours :

- urbanisme et aménagement : délivrance des permis de construire, plan local d'urbanisme (PLU),
- état civil et citoyenneté : organisation des élections, gestion des registres d'état civil,
- éducation : construction et entretien des écoles primaires, restauration scolaire, activités périscolaires,
- culture et sport : bibliothèques, équipements sportifs, centres culturels,
- voirie et espaces publics : entretien des routes communales, éclairage public, espaces verts,
- action sociale : gestion des CCAS (centres communaux d'action sociale), aides ponctuelles aux familles,
- sécurité et tranquillité publique : police municipale, prévention et réglementation locale.

● Qu'est-ce qu'une métropole ?

Une métropole est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre. Elle regroupe plusieurs communes afin de gérer ensemble des politiques publiques à l'échelle du territoire. Elle exerce ainsi un certain nombre de compétences à la place des communes, du Département et de la Région.

Bordeaux Métropole regroupe 28 communes. Au service de ses habitants, elle agit au quotidien dans les domaines suivants :

- transports et déplacements : aménagement et entretien de la voirie, signalisation, stationnement, gestion des transports en commun TBM (tramway, bus, vélo, parcs-relais, navettes fluviales) exploités par Keolis,
- logement et habitat : logement social, rénovation de l'habitat ancien, suppression des logements insalubres, politique de la ville pour réduire les inégalités entre quartiers,
- collecte et gestion des déchets : organisation de la collecte, du traitement et du recyclage pour 21 communes, gestion de 17 déchetteries et d'une quinzaine de centres de recyclage mobiles.
- eau et assainissement : distribution de l'eau potable, traitement des eaux usées, gestion des eaux pluviales urbaines et lutte contre les inondations,
- développement économique, tourisme, enseignement

supérieur et recherche : accompagnement des entreprises et de l'innovation, création et gestion de zones d'activités (industrielles, commerciales, artisanales), soutien à l'économie sociale et solidaire ainsi qu'à la transition écologique et numérique des entreprises,

- transition énergétique, climat, environnement : développement des énergies renouvelables, mise en œuvre du Plan climat Air Énergie Territorial pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, lutte contre les pollutions, installation de bornes électriques, accompagnement de la transition agroécologique,
- aménagement urbain : organisation de l'aménagement du territoire à travers le Plan local d'urbanisme et les schémas de cohérence territoriale, pilotage des grands projets d'aménagement urbain, création et entretien des routes et des espaces publics,
- nature et biodiversité : préservation de la biodiversité, protection des zones fragiles (marais, zones humides), entretien de plus de 150 parcs et espaces naturels,
- numérique : déploiement de la fibre optique et lutte contre la fracture numérique, services publics en ligne, partage des données publiques, promotion d'un numérique responsable,
- services d'intérêt collectif : gestion de cimetières et crématoriums, du Marché d'Intérêt National (MIN) de Brieenne qui approvisionne la région en produits alimentaires, des équipements de défense incendie,
- mission solidarités : aide aux personnes en difficulté à accéder au logement ou s'y maintenir grâce au Fonds d'aide aux jeunes (18-25 ans) et au Fonds de solidarité logement, mise en place d'une tarification solidaire des transports publics.

● Régions et départements

D'autres collectivités interviennent également à une échelle plus large. Les départements exercent principalement leurs compétences dans les domaines : action sociale (enfance, personnes handicapées, personnes âgées, revenu de solidarité active), infrastructures (ports, aéroports, routes départementales), gestion des collèges, aide aux communes.

Les régions exercent principalement leurs compétences dans les domaines : développement économique, aménagement du territoire, transports non urbains, gestion des lycées, formation professionnelle.

Enfin, départements, régions, communes et métropoles partagent aussi certaines compétences, notamment en sport, tourisme, culture, promotion des langues régionales et éducation populaire.

Sources : emploi-collectivites.fr - ecologie.gouv.fr - Journal de Bordeaux Métropole n°73

Conseil municipal des enfants :

l'engagement citoyen n'a pas d'âge



Par délibération du 4 juillet 2022, la Ville de Cenon a créé le Conseil municipal des enfants (CME). Instance citoyenne participative, le CME est le porte-parole de tous les enfants. Les élus réfléchissent sur des thématiques d'intérêt général qu'ils choisissent et assurent un lien avec les écoles dont ils sont les représentants.

Le CME se compose de 32 membres (scolarisés en CM1 ou en CM2), élus pour deux ans par plus de 600 élèves des huit écoles publiques de la ville (CE2, CM1, CM2). Filles et garçons siègent à parité. Des élections de mi-mandat sont organisées chaque année pour remplacer les membres entrés en collège. Les enfants sont encadrés par la coordinatrice du Service enfance - actions éducatives, les Francas de la Gironde, avec un soutien financier de la Cité éducative de Cenon.

● Un apprentissage de la citoyenneté

Faire campagne et concourir à une élection. Porter une écharpe tricolore. Découvrir les institutions. Prendre part aux commémorations municipales. Se réunir en salle du Conseil municipal pour travailler sur des thématiques choisies. Formuler des propositions au nom de tous leurs camarades d'école... Durant leur mandat, les jeunes élus font leurs premiers (grands) pas vers la citoyenneté.

● Trois ans d'actions et d'engagement

En 2024, les jeunes élus ont choisi des commissions thématiques dans lesquelles s'investir : « sport pour tous », « alimentation équilibrée », « aider les personnes en difficulté – handicap », « améliorer l'école : équipements, loisirs ». Ils se réunissent un mercredi par mois et en trois ans, ont suivi de nombreux ateliers et sorties pédagogiques :

Alimentation et environnement

- Visite du SIREC (Syndicat intercommunal de restauration collective) à l'issue de laquelle le CME a composé un menu afin de sensibiliser leurs camarades à une alimentation équilibrée,
- visite de l'Unité de valorisation énergétique de Bègles qui valorise sous forme d'électricité et de chaleur les déchets non recyclables,
- participation aux « clean walks » avec la Brigade verte de Cenon,
- visite de l'exposition « Les yeux plus gros que le ventre » de la Maison écocitoyenne de Bordeaux Métropole,
- visite de la ferme familiale Bio Site de Cenon.

Vivre ensemble et citoyenneté

- Atelier sur la lutte contre les discriminations et le harcèlement, animé par la Ligue de l'enseignement,
- ateliers sur la laïcité et le vivre ensemble animés par l'association E-Graine,
- présence à la « Journée d'engagement citoyen » avec le Conseil des sages, la CoCoTEC, les Conseils citoyens.

Visites et échanges institutionnels

- Visite et découverte du fonctionnement du Sénat et de l'Assemblée nationale,
- visite de Bordeaux Métropole,
- participation aux cérémonies et commémorations municipales,
- rencontre avec le CME de Bordeaux,
- échange en visio avec le Gouvernement des enfants de Ouakam (Sénégal).

● En 2026, sensibiliser au handicap

Cette année, le CME planche sur le handicap. Depuis le mois de décembre, ils prennent part à des ateliers animés par les partenaires Hapogys, Recreamix33, Mon Espace TSA, l'ITEP Bellefonds :

- débats, jeux et mises en situation pour expérimenter certaines difficultés rencontrées par des élèves en situation de handicap,
- découverte des handicaps invisibles : déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), dyslexie et autres troubles apparentés (dénommés DYS),
- atelier expérientiel « dans la peau de... » pour comprendre les difficultés vécues et devenir acteurs de prévention et de respect,
- campagne de sensibilisation au handicap et à l'inclusion dans les 8 écoles, etc.

Ce travail va se conclure le 9 juin au château du Diable par un temps de valorisation, faisant des membres du CME de véritables ambassadeurs de l'inclusion et du respect de la différence.

« Les enfants sont des citoyennes et citoyens à part entière. Ils vivent sur le territoire, ont des attentes, des idées et une réelle envie de contribuer à l'amélioration de la vie locale. Le CME est un espace idéal pour les y écouter, valoriser leurs propositions et leur offrir un espace d'apprentissage à la citoyenneté. »

Adjoint délégué à l'éducation



Le vélo en ville :

*un levier
pour la qualité de vie*

On estime à 100 000 le nombre de cyclistes circulant quotidiennement dans la Métropole : deux fois plus qu'il y a dix ans. Cenon n'échappe pas à cette nouvelle habitude de vie et encourage son essor. Car favoriser l'usage du vélo, c'est moins de pollution et de nuisances sonores, moins de stress dans le trafic, c'est agir pour le climat et la santé publique.

Cycliste urbain depuis 2014, l'élus Laurent Péradon témoigne de son expérience personnelle : « Il n'était pas facile de trouver un arceau pour attacher son vélo à Cenon, et le franchissement du coteau rebutait nombre de cyclistes. »

La date du 3 juin 2018 marque un tournant dans le développement du vélo à Cenon. Ce jour-là, l'association Vélo-Cité organise sa traditionnelle « Fête du vélo » au parc Palmer. Le groupe local de Cenon remet à la Ville un cahier de doléances et un plaidoyer pour 2020 - 2026 fourmillant de recommandations dont : l'installation de nombreux arceaux et les créations de la voie verte Carnot et de la piste cyclable Foch, qui sécurisent la montée du coteau.

● La loi LOM redessine nos quartiers

Le 24 décembre 2019, la Loi d'Orientation des Mobilités entre en vigueur. Elle impose des obligations aux différents acteurs (collectivités, entreprises) pour rendre les transports du quotidien plus faciles, moins coûteux et plus propres. En conséquence, Bordeaux Métropole intègre des voies vélo à chaque nouvel aménagement de voirie ou de refonte de quartier (notamment les Projets de renouvellement urbain). Voies vertes, pistes cyclables, vélorues, zone de rencontre 20 km/h... A Cenon, plus d'une trentaine d'aménagements sont programmés dont certains ont déjà vu le jour : le long de l'Estacade, rue Louis Blanc (la Demi-Lune), avenue Jean Jaurès, cours de Verdun, etc.

Si Bordeaux Métropole est la locomotive de ces aménagements, la Ville observe, suggère et influe sur les projets. Elle est à l'initiative de projets comme : la zone de rencontre 20 km/h rue du Maroc, la bande cyclable chemin des Bories, les voies vertes autour du parc Loret, etc.

● La Ville de Cenon en faveur des mobilités douces

Depuis 2022, la Ville alloue un budget annuel de 5 000 € pour une aide à l'achat de vélos qui permettent de faire plus de km (assistance électrique), de la multimodalité (pliable), de se déplacer même en situation de handicap ou de mobilité réduite (tricycle), de transporter toute la famille (cargo ou allongé). Cette aide municipale de 100 à 400 € par foyer, peut être investie dans des vélos de seconde main.

C'est avec ce même objectif de soutien à l'économie circulaire que la Ville a facilité l'installation à Cenon de la Maison citoyenne du vélo et des mobilités Rive droite. Le local propose des ateliers

pour apprendre à réparer son vélo, du marquage Bicycode contre le vol, une boutique de vélos restaurés et de pièces d'occasion.



Geste fort : le 1^{er} janvier 2023, la vitesse en ville est limitée à 30 km/h, renforçant la sécurité des piétons et des cyclistes. Pour partager la route en toute sécurité, la Ville assure également deux programmes éducatifs envers les plus jeunes :

- le « Savoir rouler à vélo » pour les CE1 - CE2 : programme défini par les ministères de l'Education, des Sports, de l'Intérieur, mené par les éducateurs de la Direction des sports.
- « l'attestation première éducation à la route » animée par la Police Municipale auprès des CM2.

Pour leurs déplacements professionnels, les agents disposent d'une flotte de 33 vélos électriques. En complément, 15 vélos leur sont attribués par la Mairie, pour un usage domicile - travail. Alloué pour six mois, ce prêt est une manière de s'essayer aux deux roues, avant de définitivement l'adopter... en empruntant le Réseau Vélo Express (ReVE).

● Demain, le ReVE

Porté par Bordeaux Métropole, le ReVE est un projet de réseau de 14 itinéraires (272km) de voies cyclables larges, sécurisées et dotées d'un jalonnement spécifique qui reliera l'ensemble des communes de la métropole, les principales zones d'activité et d'emploi, les gares et pôles d'échanges multimodaux.

En attendant la mise en service complète des itinéraires ReVE, la Métropole dispose déjà de plus de 1 000 km d'aménagements cyclables sur lesquels pédaler en toute liberté.

Militants communistes ET **MARTYRS** **DE LA RÉSISTANCE**

Ces prochains mois, la Ville rend hommage à René Michel à travers une conférence et une exposition itinérante. Au sortir de la Seconde Guerre, des rues et une école cenonaises ont pris le nom de René Michel et de quatre autres militants communistes fusillés par les Allemands. Ne les oublions pas.



Cheminement du mémorial du camp de Souge, en hommage aux 256 patriotes fusillés par l'occupant nazi entre 1940 et 1944.

Les années 1930 sont marquées par une crise économique mondiale, un chômage massif et la montée des régimes totalitaires en Europe. Face à cette menace, le Parti communiste, la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) et d'autres formations de gauche s'unissent : c'est le Front populaire. Cette coalition remporte les élections législatives de 1936. Le Parti communiste français rassemble alors 300 000 adhérents, avec un très large écho auprès de la classe ouvrière. Parmi ces ouvriers, René Michel, habitant de Cenon, incarne l'espoir que fait naître le Parti communiste chez de nombreux Français.

René Michel



Installée à Cenon en 1909, la famille Michel réside au 4 rue Jean-Baptiste, puis au 14 rue Chabanne. Né à Bordeaux le 6 décembre 1911, René Michel grandit dans le contexte difficile de la Première Guerre mondiale, ses privations et l'absence d'un père mort sur le front.

Son engagement politique prend racine au début des années 1930. Après l'obtention de son C.A.P. de maître-traceur, il adhère aux Jeunesses communistes. Ouvrier qualifié et remarqué pour son esprit combatif, il devient en 1936 délégué syndical CGT à la Société Nationale des Constructions Aéronautiques du Sud-Ouest (SNCASO). À Cenon, il dirige la cellule communiste « Thaelmann ». Profondément anticapitaliste et antimilitariste, il prend l'initiative d'une nouvelle grève en 1938 qui lui vaut d'être renvoyé.

Le 12 février 1940, il est appelé sous les drapeaux, affecté au 1er bataillon de chars de combat à Tours. Après l'armistice du 22 juin 1940, la répression s'intensifie : les militants communistes sont traqués, René Michel entre dans la clandestinité. Il rejoint la Charente-Maritime où il est nommé responsable interrégional des Francs-tireurs partisans français pour la Gironde, les deux Charentes et les Landes. Sa mission : enrayer la construction du « mur de l'Atlantique », ligne de fortifications allant du nord de la Norvège jusqu'à Hendaye.

En 1942, il participe à de multiples sabotages. Trahi par un membre de son réseau, il est dénoncé à la Gestapo. Blessé de cinq balles à la cuisse au cours de son interpellation à Champniers, il parvient à s'enfuir et à échapper durant cinq jours aux troupes allemandes. Arrêté le 23 novembre 1942, emprisonné, torturé, il ne livre aucun nom. Son procès se tient le 30 avril 1943 à Angoulême où il est condamné à mort par le tribunal militaire de la Feldkommandantur 887. René Michel est exécuté dans la forêt de Braconnie le 5 mai 1943, aux côtés de cinq de ses camarades. En 1945, le conseil municipal de Cenon rebaptise de son nom la rue de la Chabanne où il vivait.

Camille Maumey



Camille Maumey entre à l'École normale en 1926. Très tôt, il s'engage au Parti communiste où il milite activement dans le milieu enseignant et syndical, ce qui lui vaut des sanctions disciplinaires et une condamnation militaire. Il est révoqué en 1935 pour son action pacifiste et antifasciste, puis réintégré en 1936. Mobilisé en 1939, interné en 1940 au titre de communiste, il est fusillé par les Allemands le 24 octobre 1941 au camp de

Souge (Martignas) comme 49 autres otages, parmi lesquels Louis Mondaut et Lucien Granet (lire ci-contre). En 1945, la Ville donne son nom à un ensemble scolaire où il enseignait.

Albert Dupeyron



Albert Dupeyron adhère au Parti communiste au moment du Front populaire. Entré en 1939 à l'usine aéronautique SNCASO, il participe à la reconstitution clandestine du PCF. Résistant, il effectue sabotages, récupération d'armes. Pour couvrir son identité, il adhère à un syndicat pétainiste. Il est arrêté le 28 juillet 1942, puis fusillé le 21 septembre au camp de Souge. Son épouse Élisabeth Dufour meurt à Auschwitz en 1943. Une rue cenonnaise porte son nom.

Louis Mondaut



Né le 12 novembre 1884 à Lormont, Louis Mondaut est conseiller municipal communiste de Cenon de 1922 à 1925. Secrétaire et trésorier en 1927 de la cellule locale, il fonde une section dans l'entreprise où il exerce comme menuisier. Le 22 novembre 1940, il est arrêté et interné au camp de Mérignac, avant d'être fusillé à Souge. En hommage, une rue de Cenon porte son nom.

Lucien Granet

Lucien Granet est grutier au port de Bordeaux et dirigeant de la Confédération Générale du Travail Unitaire puis du Parti communiste à Cenon. Orateur influent, il organise réunions et mobilisations. Arrêté en 1940 en tant que communiste, il est aussi fusillé le 24 octobre 1941 à Souge. Une rue de Cenon porte aussi son nom.

Du 5 mai au 31 août 2026, la Ville de Cenon met à l'honneur René Michel à travers une exposition proposée dans différents lieux de la commune.

Pour lancer cet hommage, une conférence animée par Bruno Foucaud, auteur de « Un héros très discret, Georges Michel 1910-2011 », et par Bruno Lachaise, professeur honoraire d'histoire contemporaine, se déroulera à l'Hôtel de ville le mardi 5 mai à 18h.

Loubna Aftati

Directrice
de l'École municipale
de musique

©DR

● *Nommée en octobre dernier, qu'est-ce qui vous a poussée à postuler à la direction de l'École municipale de musique (EMM) ?*

L'ambition de la Ville à mener une politique culturelle accessible à tous ! L'annonce du poste évoquait également la création d'un futur équipement culturel : le Centre des pratiques artistiques. Pour moi, c'était un signal fort de la volonté de la collectivité de soutenir les arts et leur enseignement sur le territoire.

L'École municipale de musique aura toute sa place dans ce futur équipement. Le Château Tranchère sera réhabilité et étendu pour accueillir ce centre structuré en trois espaces : un pôle EMM, un pôle dédié aux arts visuels et un pôle d'accompagnement de jeunes artistes. L'objectif est d'en faire un lieu ressource, accessible et inclusif, où chacun peut trouver sa place : des valeurs qui fondent mon engagement dans le service public.

● *Justement, quelles sont vos missions ?*

Garantir le bon fonctionnement de l'école et la cohérence pédagogique des enseignements proposés. Je définis le cadre de la programmation des concerts et accompagne les projets artistiques portés par les enseignants. Je veille également à l'inscription de l'école dans la vie culturelle de la ville, à travers des partenariats et projets participant à son rayonnement.

L'école se prépare à une étape importante : le déménagement vers le site de La Ré d'Eau à la rentrée prochaine, pour deux saisons, le temps de la réhabilitation du château Tranchère. J'accompagne cette transition afin qu'elle se déroule dans les meilleures conditions pour les élèves, les élèves et leurs familles.

● *Quels enseignements trouve-t-on à l'EMM ?*

L'école accueille aussi bien les enfants que les adultes. Chaque élève arrive avec son histoire, ses références et sa sensibilité : les enseignants s'appuient sur cette richesse pour transmettre et ouvrir à différentes esthétiques musicales. L'EMM propose de l'éveil musical, des cours d'instrument et de chant, ainsi que des pratiques collectives, de la musique classique aux musiques actuelles.

● *La caractéristique de l'enseignement est de mettre le plus souvent possible les élèves en situation de scène...*

Oui, la scène occupe une place importante dans le parcours des élèves. La musique, c'est avant tout partager et jouer ensemble. Accompagnés par l'équipe pédagogique qui les prépare et les guide dans ces expériences, les élèves gagnent en confiance et en autonomie tout en développant des valeurs d'écoute mutuelle et le sens du collectif.

L'idée de partage se retrouve dans les actions portées par l'école. En décembre dernier, le concert solidaire a permis de collecter, grâce à la générosité des familles et du public, des denrées alimentaires au profit des Restos du Cœur de Cenon, assurant la distribution de 400 repas.

Plusieurs rendez-vous rythmeront les mois à venir : au Rocher de Palmer, une soirée Big Band, le projet « 100 clarinettes » avec le Quatuor Tosca et la restitution du projet d'éveil en QPV avec la Compagnie Mohein, co-porté par la Cité éducative, et enfin la Fête de la musique associée à la remise des diplômes de l'EMM, le 20 juin au Théâtre de verdure.

Théâtre

L'année de la gagne

Vendredi 3 avril • 20h30

Trois candidats participent à une expérience radicale : vivre ensemble pendant un an face à un public qui les observe. Par la compagnie du Chien dans les dents.

> Espace Simone Signoret

| 15€ / 12€ tarif réduit / 5€ Carte jeune

Théâtre

Les pieuvres

Vendredi 3 avril • 20h45

Trois adolescents cabossés par la vie. L'amitié et la solidarité comme ressources face aux difficultés de la vie. Par Le Kokomo Project.

> Oscillo-théâtrescope | 12€ plein / 8€ adhérents / 6€ enfants et Carte jeune

Les cafés PRU

Mardis 7 avril et 5 mai • 10h-12h

Le 7 avril : animé par le CIDFF sur le thème "épuiement et charge mentale".

Le 5 mai : échanges autour du Programme de Renouveau Urbain.

> Maison du projet Palmer | Entrée libre

Concert de soutien

Restos du cœur

Vendredi 10 avril • 20h

Prestation de la M Chorale. Première partie : Maya (pop urbaine et musique orientale).

> Château du Diable | Gratuit pour les moins de 13 ans



Ateliers créatifs

Préparation du « Festival des Arts »

Du 13 au 15 avril • 14h-16h30

Trois après-midis pour réaliser les décors du

« Festival des Arts ». À partir de 6 ans.

• 13 avril : décors géants

• 14 avril : arche et guirlandes colorées

• 15 avril : signalétique

> Les Ateliers 38

| Gratuit sur inscription : 07 82 45 15 83

Les jeudis de la copro

Jeudi 16 avril et 28 mai • 17h30-19h30

Ateliers réservés aux copropriétaires.

• Le 16 avril : « Ma copropriété est-elle (financièrement) en bonne santé ? »

• Le 28 mai : « Ma copropriété a-t-elle besoin de travaux ? »

> Maison du projet Palmer

| Gratuit sur inscription : 05 56 33 88 88

La brocante aux matériaux

17 et 18 avril

Les entreprises et artisans du territoire ouvrent leurs portes. Pour y acheter des matériaux à prix cassés.

> Retrouvez la liste des participants sur cma-nouvelleaquitaine.fr

Atelier

Origami

Samedi 18 avril • 10h-12h

Avec l'OCAC, Alice Viale vous apprend à plier des fleurs en papier. À partir de 14 ans.

> Les Ateliers 38 | 30€ (matériel compris)

Loto solidaire

Samedi 18 avril • 14h-18h30

Par l'association Amaouac, œuvrant en faveur des enfants de Ouakam.

> Château du Diable | Cartons 1 à 20€



Week-end clarinettes et musiques latines

Dimanche 19 avril • 17h30

Le Quatuor Tosca et Emilien Bénard animent un stage pour 100 clarinettes et percussionnistes. Concert de clôture :

• 1^{ère} partie : Quatuor Tosca et Emilien Bénard

• 2^e partie : restitution des stagiaires

> Rocher de Palmer | Gratuit

Un p'tit café en +

Mardis 21 avril et 12 mai • 18h30

Thèmes abordés : « Emploi et handicap » le 21 avril, « Sensorialité : réactions » le 12 mai.

> Maison des associations | Entrée libre

Atelier anti-gaspi

Miam !

Recettes de saison

Mercredi 22 avril • 16h-18h

La Source propose de jouer en famille (de 2 à 4 joueurs) et d'explorer les recettes de saison pour mieux choisir, préparer et conserver les aliments. Temps par jeu : 20 mn. À partir de 4 ans.

> La Source, Maison écocitoyenne | Gratuit sur inscription : la_source_maison_ecocitoyenne@cenon.fr

**ludo
média
thèque**



Propositions gratuites sur réservation :

Brique Battle

Jeudi 9 avril • 13h-16h30

Concours LEGO, thème « la gourmandise ».

Ouvert à tous. Exposition : du vendredi 10 au mercredi 29 avril. Elisez votre œuvre préférée.



« Opéra des bébés »

Du 22 au 25 avril

• Mercredi 22, 16h puis 17h : tour du monde en musique par Avec Lucie Marical (harpe) et David Ortega (chant). Dès 1 ans. Durée : 30 mn

• Samedi 25, 10h puis 11h : berceuses du monde par Mara Szachniuk (chant) et Salvatore Caputo (clavier). À partir de 18 mois. Durée : 30 mn.

Dans le cadre du « Printemps des poètes », en partenariat avec l'Opéra National de Bordeaux.

Manettes party

Vendredis 24 avril et 29 mai • 16h-17h30

Prenez en main le jeu vidéo de votre choix !

À partir de 10 ans.

« Création de couvre-livres »

Mercredi 29 avril • 15h-16h

Confection de couvre-livres en papier pour protéger les ouvrages de la ludo-médiathèque.

Exposition « L'Europe que nous dessinons »

Du 5 au 23 mai

Ecoliers et collégiens ont réalisé des cartes personnalisées de pays européens qui, assemblées, forment une carte géante de l'Union européenne.

Exposition « Croque ton livre »

Du 9 mai au 10 juin

Exposition des travaux réalisés par les enfants dans le cadre du Prix littéraire jeunesse.

Atelier jardinage

Mercredi 20 mai • 15h

Découverte de plantes potagères avec le collectif Dans mon jardin.

Lecture confiture

Samedi 23 mai

• 10h15, pour les enfants de 18 mois à 3 ans.

• 11h15, pour les enfants dès 4 ans.

Votre logement est insalubre ?

Jeudis 23 avril et 21 mai • 9h30

Informations sur les problèmes de salubrité dans son logement par une référente CCAS et une inspectrice de salubrité.

> Maison du projet Palmer

| Gratuit sur inscription : 05 47 30 50 60

Ateliers bricolage

Les jeudis 23, 30 avril, 7, 21, 28 mai

• 14h - 17h

Apprenez à utiliser des outils, fabriquer, réparer avec les Compagnons bâtisseurs.

> Jardin RêVé | Gratuit

Ecrivain public numérique

Vendredis 24 avril et 29 mai • 9h-12h

A l'invitation du PLIE des Hauts de Garonne, l'association Atelier Graphite positionne une juriste pour vous aider dans vos démarches administratives ou juridiques.

> Maison citoyenne

| Gratuit, sur rendez-vous au 05 57 77 80 53

Théâtre

La dernière lettre

Vendredi 24 avril • 20h45

Une intrigue intime et judiciaire abordant le thème de la justice restaurative. Par la compagnie Je te lis.

> Oscillo-théâtreoscope | 12€ plein / 8€ adhérents / 6€ enfants et Carte jeune

Soirée belote

Vendredi 24 avril • 19h30

Par Les voisins de Brunereau. Tous les joueurs sont récompensés.

> Château du Diable | 12€

Forum

Assistants maternels / familles

Samedi 25 avril • 9h30-12h

Par les Relais Petite Enfance de Lormont et de Cenon. Echanges, informations et rencontre entre (futurs) parents et assistants maternels.

> Château Mireport (Lormont) | Gratuit

MARCHÉ CARNOT

Vendredis 24 avril, 15 et 29 mai • 18h

Producteurs locaux, grignotage sur place et ambiances musicales.

> Hôtel de ville

| En libre accès



48 h de l'agriculture urbaine

Fête du printemps

Samedi 25 avril • 12h-18h

Une après-midi ludique sur le thème des « petites bêtes ». Avec entre autres, un troc de plantes, ateliers et jeux pour les enfants, goûter.

> Jardin RêVé | Gratuit

Spectacle

Le délirium du papillon

Samedi 25 avril • COMPLET

Commémoration

Souvenir des victimes de la Déportation

Dimanche 26 avril

• 11h : cérémonie à la stèle de la déportation

• 11h30 : verre de l'amitié à l'espace Signoret

Parcours du cœur

Dimanche 26 avril • 9h30

La Ville et les associations de santé se mobilisent autour de la Fédération française de cardiologie pour sensibiliser aux bienfaits d'une activité physique régulière. Plus d'infos à venir.

Rencontre musicale

Dimanche 26 avril • 16h

Avec les chorales Sé Canto Bastide de Bordeaux et Canta-Rian de Cenon.

> Eglise Saint-Romain | Tarif libre au chapeau

Permanence CAF

Mardis 28 avril et 26 mai • 10h-12h

La travailleuse sociale Carole Marsaud vous accompagne sur : accès aux droits, administration, insertion, parentalité, logement, budget.

> Maison Beausite, espace enfants-parents

| Gratuit sur rendez-vous au 06 11 86 32 78

Café des parents

Mardis 28 avril et 26 mai • 17h30

Temps d'échanges entre parents et professionnels.

• 28 avril : « Cadre et limites : poser des règles claires sans conflits »

• 26 mai : « Les écrans : comment passer l'été sans ? »

> Maison des associations | Entrée libre

Concert tôt...

Trio Selima

Jeudi 30 avril • 14h15

« La Renaissance » de l'Angleterre à l'Espagne, avec Marie-Laure Levallois (soprano), Lise Arbiol (mezzo) et Serge Arbiol (luth).

> Espace Simone Signoret | 10€ tarif plein / 8€ tarif réduit / 5€ Carte jeune

Conférence

René Michel

Mardi 5 mai • 18h Lire p. 20.

Jeune public

La vie devant nous

Mercredi 6 mai • 18h30

Théâtre musical à partir de 7 ans par la compagnie Betty Blues.

> Espace Simone Signoret | Gratuit

Commémoration

Victoire du 8 mai 1945

Vendredi 8 mai

• 10h30 : dépôt de fleurs et minute de silence au cimetière Saint-Romain

• 11h : cérémonie à la stèle de la Déportation et de la Résistance

• 11h30 : cérémonie au monument aux Morts

• 12h : remerciements, verre de l'amitié à Signoret.

Théâtre

Les Gorgones, émission de télé-théâtralité

Vendredi 8 mai • 20h45

Pendant dix ans, six divinités se sont affrontées sous l'œil des caméras pour remporter le titre de Médusa. Ce soir, c'est la grande finale ! Par la compagnie Neptys.

> Oscillo-théâtreoscope | 12€ plein /

8€ adhérents / 6€ enfants et Carte jeune

BRADERIES SECOURS POPULAIRE



- Vente à petits prix

Les jeudis de 14h à 17h :

les 2, 9, 23 et 30 avril, les 7, 21 et 28 mai

Samedi 11 avril, de 10h à 12h et de 14h à 17h

Pour déposer vêtements (en très bon état), linge de maison, chaussures, vaisselles, jouets, livres et autres objets, le Secours Populaire vous accueille : les lundis et mardis, de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Fermé du dimanche 12 au lundi 20 avril, 10h.

Secours Populaire, résidence Trait d'union, bât A, 81 rue Alexandre Dumas

Danse

Origines, esprits de la savane

Judi 14 mai • 19h30

Le Centre Danse Cenon présente son premier spectacle inspiré du "Roi lion".

> Rocher de Palmer | 12 €



Don de sang

Vendredi 15 mai • 15h30-19h30

Par l'Etablissement français du sang et l'Association pour le don du sang bénévole de Cenon. Le don s'effectue après accueil, entretien confidentiel avec un médecin, suivi d'une collation.

> Maison des associations | Sur rendez-vous : dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte

Balade urbaine

Dans le bas Cenon : Des échoppes à l'estacade

Samedi 16 mai • 15h

Laissez-vous guider entre vestiges du passé viticole, quartier ouvrier aux maisons hétéroclites et projets innovants.

> Sur réservation : bordeaux.alternative-urbaine.com | Prix libre

Atelier jardinage et bricolage

Les 20, 22 et 23 mai • 14h-18h

Réserve aux habitants de La Sarraillière. Proposé par la Maison du projet Palmer. Animé par Germaine Veille, le Bocal local, Utopik Factory, Capsience, Echange Nord sud.

Marché portugais d'art, d'artisanat et de gastronomie

Du 22 au 24 mai

Concerts, folklore, grillades, dégustations, vente de produits locaux par une cinquantaine d'exposants venant spécialement du nord du Portugal. Par l'association Alegria portugaise de Gironde et la Ville de Cenon.

> Parc du Loret | Gratuit

Jeune public

Tant qu'il ne pleut pas

Vendredi 22 mai • 19h

Spectacle de cirque et de danse par la compagnie Accro Sway Duo où se mêlent humour, poésie, acrobaties et sentiments... A partir de 4 ans.

> Espace Simone Signoret
| 10€ / 5€ Carte jeune

Rallye nature

Samedi 23 mai • 10h-12h

La Source invite la LPO à animer un parcours d'orientation pour découvrir la nature à travers des énigmes, des observations...

> Parc Palmer | Gratuit sur inscription : la_source_maison_ecocitoyenne@cenon.fr

Vide grenier

Dimanche 24 mai • 9h-18h

Vide grenier, bric-à-brac, foire à tout par les voisins de Brunereau. Emplacement : 10 € avec voiture. Réservation avant le 15 mai au 06 83 86 13 13.

> Parking Hôtel de ville | Gratuit



Fêtes de quartier

Les 29 et 30 mai

Les Fêtes de quartier sont coconstruites par la Ville, les bailleurs, les associations et les habitants. Programme à venir.

• Vendredi 29 mai : La Sarraillière
• Samedi 30 mai : Gambetta - Sellier

Concert

Eveil musical

Vendredi 29 mai • 18h45

Restitution de l'éveil musical mené par l'école municipale de musique auprès de classes de CP. Concert accompagné de la Compagnie Mohein.

> Rocher de Palmer | Gratuit

Jeune public

Malis, la vieille femme et la joie

Vendredi 29 mai • 19h

Une vieille dame, une soignante, un clown : trois personnages, trois relations différentes au réel. Spectacle en marionnettes, théâtre et ombres, à partir de 7 ans.

> Espace Simone Signoret
| 10€ / 5€ Carte jeune

Fête des voisins

Vendredi 29 mai

Pour toute inscription à la Fête des voisins, contactez le Pôle proximité démocratie locale et citoyenne : 05 57 80 35 40 / allo.gup@cenon.fr

Cabaret d'improvisation

Vendredi 29 mai • 20h45

Par la troupe Même pas peur. 10 improvisateurs pour vous régaler...

> Oscillo-théâtre / 12€ plein / 8€ adhérents / 6€ enfants et Carte jeune

Festival des Arts

Samedi 30 mai • 10h-22h

Toute la journée, des propositions artistiques pour petits et grands, œuvres collectives, ateliers, concours, concerts... Festival proposé par l'OCAC.

> Les Ateliers 38 | 5€ / Tarif famille (4 pers.) 17€

Concert

Ensemble de violoncelles

Samedi 30 mai • 16h

Par les élèves et professeurs de l'Ecole municipale de musique.

> Eglise Saint-Romain | Gratuit

Expo de printemps

Samedi 30 mai • 14h-18h

Travaux des participants aux ateliers créatifs du Comité d'animation du quartier Testaud.

> Maison Captaou, 2 rue J. Guesde | Gratuit



Faites des bulles

Jusqu'au 24 mai

• **Concours lecture et dessin pour les 6 - 15 ans :** Jusqu'au 13 mai, à la ludo-médiathèque La Lettre.

• **Exposition :** du 3 au 29 avril à la ludo-médiathèque La Lettre, autour de la série "Au chant des grenouilles" et de la scénariste Anaïs Halard.

• **Atelier « sablés fleuris » :** mardi 7 avril, 15h, ludo-médiathèque. Confection de sablés et dégustation de sirops à base des fleurs comestibles.

• **« Faites des bulles » :** 23 et 24 mai, Bassens. Rencontres auteurs, dédicaces, expositions, ateliers, spectacles.

Plus d'infos : faitesdesbulles-garonne.fr

* Contacts

Ludo-médiathèque La Lettre
T. 05 57 77 31 77
| ludomediatheque@cenon.fr

Espace Simone Signoret
T. 05 47 30 50 43
| reservation.signoret@cenon.fr

Théâtre Alizé - Oscillo Théâtreoscope
T. 05 56 86 21 45
| theatre.alize@gmail.com

OCAC / Ateliers 38
T. 07 82 45 15 83
| ocac@culture-cenon.fr

Tribunes p

Espace d'expression des groupes politiques conformément à la loi du 27/02/2002

● Groupe socialiste et apparentés

Merci aux Cenonnaises et aux Cenonnais.

Dimanche 15 mars, vous avez été nombreux à vous exprimer pour l'avenir de notre ville. En accordant 53,19 % de vos suffrages à la liste « Ensemble, nous sommes Cenon », vous avez fait le choix clair de la confiance et de la continuité. Ce résultat nous honore autant qu'il nous oblige. Il traduit votre confiance, mais aussi votre exigence : celle de poursuivre, avec sérieux et détermination, le travail engagé au service de toutes et tous.

Ce mandat qui s'ouvre s'inscrit dans la continuité d'un engagement éprouvé. Un engagement qui, malgré les crises sanitaires, économiques et sociales, n'a jamais dévié de son cap : protéger, agir et transformer. Nous avons fait le choix de l'action concrète plutôt que des promesses irréalistes. Et aujourd'hui, plus de 90 % de nos engagements ont été tenus. Ce résultat n'est pas une fin en soi, il est une méthode : celle du travail, de la constance et de la responsabilité. Mais au-delà des réalisations, c'est une vision que vous avez soutenue. Celle d'une ville solidaire, où chacun trouve sa place. Celle d'une ville qui investit pour sa jeunesse, qui soutient ses associations, qui renforce ses services publics. Celle d'une ville qui, dans un monde instable, reste un point d'ancrage, un espace de stabilité et de fraternité.

Cette victoire est aussi celle d'un rassemblement. Un rassemblement sincère, fidèle aux valeurs de la gauche, ancré dans le réel et tourné vers l'intérêt général. À Cenon, nous avons fait la démonstration que l'unité n'est pas un slogan, mais une responsabilité.

Pour les années à venir, notre ambition est claire : poursuivre la transformation de la ville, renforcer la qualité de vie, accompagner les transitions écologiques et sociales, et ne laisser personne de côté. Nous continuerons d'agir avec proximité, à l'écoute des habitants, dans chaque quartier.

Je serai le maire de toutes les Cenonnaises et de tous les Cenonnais, sans distinction. Parce que c'est dans le respect, l'écoute et le collectif que se construit l'avenir.

Ensemble, continuons à faire avancer Cenon.

● Groupe Les Ecologistes

Un nouveau mandat, de nouveaux projets

Nous vous remercions de la confiance que vous avez accordée à la liste « Ensemble, nous sommes Cenon » lors du premier tour des municipales. Les nombreuses discussions et rencontres avec les habitants pendant la campagne électorale nous ont permis de vous présenter notre projet et de l'enrichir.

Pendant les six ans à venir nous mettrons en œuvre le programme pour lequel vous nous avez élu. lutte contre les pollutions, végétalisation des espaces publics, pistes cyclables, création d'un restaurant solidaire, rénovation thermique des bâtiments et en priorité les écoles, etc., etc., Les projets portés par les Écologistes sont nombreux et participeront à l'amélioration sensible du cadre de vie. Car pour nous l'Écologie n'est pas un slogan, c'est une manière de protéger les habitants, notre santé, notre qualité de vie. C'est dans nos rues, dans nos parcs, dans nos quartiers que la transition écologique prend vie. Les villes sont en première ligne face aux grands défis climatiques (canicules, tempêtes, inondations) et sociaux (montée des inégalités, diNicultés du quotidien).

Nous continuerons donc à porter une écologie concrète, sociale, locale afin de faire de Cenon une ville plus juste, plus protectrice, plus vivante.

Les élu.e.s Écologistes de Cenon : L.Péradon, M.Carvel, A. Marsat, A. Lépine

● Groupe communiste, féministe et citoyen

Investissons dans la culture !

On ne peut que se féliciter de l'élection au 1er tour de la liste du rassemblement de la gauche menée par Jean-François EGRON.

Les 60% d'abstention doivent interpeller tous les candidat.e.s et partis politiques en présence à Cenon.

Désintérêt de la politique ? Déception vis-à-vis des personnalités politiques ? Fatalisme ?

Bien sûr il y a plusieurs facteurs à cette désaffection, à cette abdication envers notre démocratie.

Comment enrayer cette dynamique ?

D'abord, en tant qu'élu.e.s de proximité nous nous tiendrons **à disposition de tous les habitants** et nous nous engageons à respecter leurs avis et à **faire de la politique avec eux et pour eux**. Nous sommes toutes et tous citoyennes et citoyens ; engagés pour l'intérêt général.

Ensuite, la Culture au sens large est une priorité. Les loisirs actuels passent par des activités toujours plus virtuelles et immédiates. Ils nous éloignent des choses concrètes de notre vie quotidienne (vie de quartier et relations avec nos voisins). Cela nous éloigne aussi de l'exploration de l'information, et de la réflexion nécessaire pour aborder les sujets et enjeux sociétaux.

Pour ce mandat, **faisons le pari de la culture**, redonnons le goût de la lecture et du vivre ensemble.

● Génération.s

Votre soutien nous a réélu et renforce notre avancée. Merci !

L'opposition de droite sans étiquette recule, perd un siège et des électeurs, preuve que notre action, notre programme et nos idées trouvent un écho réel, qu'il séduit et rassemble.

Poursuivons avec énergie et en confiance ce chemin de progrès pour notre collectivité, avec responsabilité et avec cette ambition partagée.

Ensemble nous sommes Cenon !

Claudine Chapron, Génération. S

la majorité

Politiques

● Ensemble pour Cenon

Les élections municipales viennent de s'achever.

Nous souhaitons avant toute chose remercier chaleureusement les Cenonnaises et les Cenonnais qui nous ont accordé leur confiance. Grâce à vous, notre collectif est aujourd'hui représenté par **5 élus au conseil municipal et 1 élu à Bordeaux Métropole**. Cette responsabilité nous honore et nous engage.

Le maire sortant a été reconduit. Nous respectons ce choix démocratique. Mais il serait difficile d'ignorer un fait marquant de ce scrutin : **le niveau d'abstention, particulièrement élevé**. Ce chiffre interroge et traduit une réalité : de nombreux habitants ne se reconnaissent plus dans les promesses répétées ni dans la manière dont les décisions sont prises.

Face à cela, **notre engagement reste intact**.

Nos élus sont renouvelés, notre collectif est **toujours mobilisé, déterminé et fier de porter votre voix**. Nous continuerons à défendre les sujets portés durant la campagne : cadre de vie, transparence, écoute réelle des habitants et respect des engagements.

Pour être aussi totalement **transparent**, notre engagement est **bénévole, sans rémunérations ni indemnités et sans aucun soutien politique**

Nous faisons aussi un constat lucide. Durant cette campagne, nous n'avons pas été suffisamment visibles, en partie éclipsés par la force des appareils politiques en place. Nous en tirons les enseignements. Demain, nous serons **plus présents, disponibles, proches de vous et davantage identifiés**, avec des actions concrètes sur le terrain.

Notre rôle sera clair : être une opposition **exigeante, constructive et vigilante**, toujours guidée par l'intérêt des Cenonnais.

Enfin, si vous avez le sentiment de ne pas avoir été entendus, sachez que vous avez toute votre place parmi nous.

Rejoignez-nous sur notre page Facebook et Instagram : **Ensemble pour Cenon**

Parce que la démocratie locale ne s'arrête pas au soir d'une élection. Elle commence.

● Groupe Cenon insoumise et solidaire

Solidarité et Action

Nous remercions l'ensemble des électeurs qui se sont porté sur notre liste et nous ont permis d'obtenir deux élus au conseil municipal. Nous porterons notre projet et vos attentes dans un esprit de débat et de propositions concrètes.

Notre engagement repose sur une **vision claire** : faire de Cenon un exemple de démocratie solidaire et écologiste. Face à l'absence d'accord pour une représentation juste de la France Insoumise, nous choisissons la clarté plutôt que le compromis passif.

Les choix nationaux impactent directement votre quotidien. En refusant de censurer un budget antisocial, le Parti Socialiste, du maire et de la majorité actuelle, a permis une perte de 2 milliards d'euros pour les collectivités. À Cenon, cela se traduit par des menaces concrètes : moins de fonds verts pour nos bâtiments, l'essor d'une économie de guerre au détriment de l'humain, et la fermeture probable de classes dans nos écoles.

L'abstention massive (59 %) est un signal d'alarme. Pour restaurer la confiance, nous devons agir pour :

- **La démocratie directe** : Instaurer le Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC) et transformer les conseils municipaux en véritables lieux d'écoute et de décision partagée.

- **L'urgence Écologique** : Protéger nos espaces naturels dont l'abandon définitif de l'accrobranche au Parc Palmer, et lutter pour un urbanisme où la minéralisation excessive des sols est réduite et les espaces naturels actuels défendus.

Nous ne sommes pas seulement des opposants, mais une **force de proposition**. Pour participer, pour être « l'aiguillon démocratique » dont Cenon a besoin, rejoignez-nous !

Fabrice DELAUNE et Noémie JUNCK, élus insoumis et solidaires.

#19

Elodie Lorandi

Complexe aqualudique

Ville de Cenon



ACCESSIBLE
EN POUSSETTE
À ROULETTES
EN CLAQUETTES...



**J'PEUX PAS,
J'AI PISCINE.**

28 rue Clément Ader,
33150 Cenon

piscine.cenon.fr



Cenon
une nature, des cultures

